

Rapport d'activité 2013

Table des matières

| | |
|---|----------|
| Billet de la Présidente | p. 1 |
| Assemblée générale, Comité et Bureau | p. 2 |
| Employés | p. 2 |
| Conseil social | p. 3 |
| Contribution d'assistance | p. 4 |
| CA : groupe national | p. 5 |
| Vie à domicile : AVASAD / CMS Cully | p. 6 |
| 6e révision LAI | p. 6 |
| Forum Handicap Vaud | p. 7 |
| Vie en institution : Commission « Infrastructures » et Commission d'indication et de suivi (CIS) | p. 7 |
| Animations | p. 8 – 9 |
| Forum EPFL | p. 9 |
| Animation à la Bourdonnette | p. 10 |
| Groupe journal | p. 11 |
| Cap-Contact a 25 ans | p. 12 |
| Groupe théâtre | p. 13 |
| Transports : action auprès des transports morgiens | p. 13 |
| Pique-nique à Vevey | p. 13 |
| Bilan au 31.12.2013 | p. 14 |
| Pertes et Profits au 31.12.2013 | p. 15 |
| Cap-Contact à fin décembre 2013 | p. 16 |
| Remerciements | p. 17 |
| Centre de documentation | p. 17 |

Billet de la Présidente

Catherine Reverdin

On m'aurait dit il y a deux ans, lorsque j'ai rejoint le comité de Cap-Contact, que j'en serai un jour la présidente... J'aurais sûrement éclaté de rire tant cette idée m'aurait paru absurde ! Et pourtant, m'y voilà. Merci à toi, mon cher Comité, pour ta confiance !

Ce rapport d'activité 2013 voit s'achever ma première année de présidence et malgré quelques appréhensions de débutante, je dois avouer que cette fonction non seulement me passionne mais commence vraiment à me plaire.

D'abord parce que Cap-Contact est une association qui bouge et fait bouger.

Ensuite parce que j'ai le bonheur d'être merveilleusement épaulée par nos coordinatrices chic et choc !

Ensuite encore, parce que je découvre jour après jour le potentiel et l'activisme puissants que notre comité et nos membres déploient pour que Cap-Contact continue de développer ses idées de base : autodétermination de la personne en situation de handicap, témoigner sur le monde du handicap et soutenir l'intégration au quotidien.

Enfin parce que c'est merveilleux de travailler avec une équipe soudée.

En 2013, beaucoup d'animations, de cours et d'informations, Forum EPFL, participations à diverses commissions, conseils et soutiens, création d'une petite troupe théâtrale...

Le 14 novembre, les 25 ans de Cap-Contact qui ont été formidablement fêtés le 21 mars 2014. Pour les détails... il faudra attendre le rap 2015 !

Je profite de ce billet pour remercier très chaleureusement Stéphane Kessler d'avoir assuré quatre ans de présidence... pour laisser place à une femme après dix ans de « règne » masculin !!!

J'espère que vous allez continuer votre lecture pour découvrir plus en détail ce qui a été fait en 2013 et me réjouis de vous voir ou revoir NOMBREUX à l'assemblée générale !

Assemblée générale / Comité / Employés

Lise Curchod

Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 23 mai 2013 dans nos locaux de la rue de Sébeillon, à Lausanne. Le procès-verbal de cette Assemblée générale est à votre disposition.

Comité et Bureau

Le Comité s'est réuni à quatre reprises en 2013 pour débattre des actions en cours et veiller au maintien des buts de l'association.

Début 2013, nous avons appris avec regret que Stéphane Kessler décidait de se retirer du Comité pour pouvoir se consacrer à d'autres activités. Nous le remercions très chaleureusement pour les quatre années durant lesquelles, il a rempli cette fonction avec beaucoup d'efficacité et de sympathie.

Pour le remplacer, le comité a élu à la Présidence, Mme Catherine Reverdin. Bien que membre du Comité depuis un an seulement, elle s'est très vite intégrée et a rempli cette fonction avec compétences et énergie. Pour leur part, Julien-Clément Waeber et Arlette Teufel, ont poursuivi leurs activités de Vice-président et de Caissière, alors que Stéphanie Mukoyi reprenait le secrétariat. Nous les remercions vivement d'avoir bien voulu accepter ces tâches et d'y avoir consacré de leur temps.

Le Bureau, constitué de deux membres du Comité (Catherine Reverdin et Natacha Wust) et de deux coordinatrices (Lise Curchod et Anne-Catherine Reymond) s'est réuni mensuellement pour traiter des affaires courantes. Il a accueilli régulièrement Stéphanie Mukoyi en tant qu'observatrice.

Employés

A fin janvier, Mireille Michel a quitté le poste de secrétaire à 20%, qu'elle occupait depuis juin 2010, pour poursuivre sa carrière dans une autre association. Nous la remercions pour son travail.

Pour des raisons financières, le Comité a décidé de ne pas repourvoir ce poste. Il lui a semblé préférable de maintenir le troisième poste de coordinatrice à 40% pour du conseil social. Les trois postes de coordinatrices correspondent au total à un temps de travail de 140%.

Conseil social

Anne-Catherine Reymond

Le service de conseil social de Cap-Contact accompagne toute personne en situation de handicap, qu'elle soit confrontée à des changements importants dans sa situation professionnelle, financière et familiale, suite à une maladie ou un accident, ou qu'elle s'interroge simplement sur l'évolution de ses conditions de vie. La palette des personnes qui s'adresse à notre service est vaste. Elle comprend des personnes directement concernées par le handicap et des parents ou autres proches d'enfants ou adultes handicapés. Notre service s'attache à offrir un appui-social de qualité et tente d'accompagner les personnes en privilégiant le développement de leur autonomie et de leur autodétermination. Ecoute et conseil sont nos maîtres mots. Sur le plan administratif, il s'agit de faciliter le traitement des demandes auprès des régimes sociaux (AI, prestations complémentaires, assurance maladie,...). Enfin, de nombreuses heures d'aide sont dispensées aux bénéficiaires de la contribution d'assistance, leur besoin de conseil dépassant largement le nombre d'heures pour lequel l'AI leur attribue un soutien financier.

Deux exemples de conseils

Une jeune femme d'origine portugaise travaille comme aide-soignante. Elle souffre d'un kyste au cerveau depuis l'enfance. Celui-ci est resté sans conséquence pendant des années, mais depuis plusieurs mois, sa maladie la rend régulièrement en incapacité de travail. Elle doit être opérée. Son employeur alerte l'assurance invalidité pour des mesures de détection précoce et l'AI ouvre un dossier en vue d'une réadaptation. Mais en 2013, l'opération tourne mal et Madame est non seulement en incapacité totale de reprendre une activité professionnelle, mais elle n'est plus en mesure de s'occuper des démarches administratives. Sur demande de la famille, perdue dans le labyrinthe des assurances sociales, Cap-Contact intervient pour le dépôt d'une demande de rente et collabore avec le réseau médical, un juriste, l'employeur et l'assurance perte de gain.

Parfois, le conseil social prend aussi la forme d'une médiation. Comme dans la situation d'une personne tétraplégique expulsée d'un établissement socio-éducatif et orientée vers un établissement médico-social. Cap-Contact dans ce contexte a fait son possible pour défendre les intérêts de la personne concernée.

Contribution d'assistance

Anne-Catherine Reymond

Prestation de conseil dans le cadre de la CA

Vu la complexité de la prestation, l'AI a mandaté certaines associations, dont Cap-Contact, pour conseiller les nouveaux bénéficiaires de la contribution d'assistance. En 2013, nous avons ainsi conseillé une cinquantaine de personnes dans le but de faciliter l'organisation de l'assistance, notamment sur des questions de droit du travail et de facturation à l'assurance invalidité.

L'AI finance, en principe, ces conseils, mais elle a limité sa participation à 20 heures pour les personnes sortant d'institution et à 16 h pour les autres, sur une période de 18 mois. Au regard du temps nécessaire pour accompagner une personne dans les méandres de la CA et du métier d'employeur, ce financement ne couvre qu'une petite partie des heures nécessaires. De plus, cette année, seules 24 des 50 personnes conseillées ont obtenu ce financement.

Du premier entretien d'information à l'installation de logiciels de gestion des salaires et des factures, notre objectif est de rendre la personne concernée la plus autonome possible et d'accroître ses compétences. D'ailleurs certains bénéficiaires aguerris en savent parfois plus que les coordinatrices... Nos conseils individuels ont été complétés par un « cours employeurs », qui a permis d'introduire des connaissances théoriques, mais aussi, pour la dizaine de participants, d'échanger leurs expériences personnelles de la CA.

La CA comporte d'énormes avantages, mais sa mise en place a aussi révélé plusieurs problèmes (voir page suivante). Il est par exemple difficile d'expliquer à une personne dépendante 24h/24h, que la contribution financière pour la nuit est plafonnée à frs 87.40 et que si un adulte vit avec l'assuré, elle ne sera versée que 11 mois sur 12...au nom du devoir d'assistance bénévole des proches !

Trois situations ont nécessité de faire recours au Tribunal cantonal et une décision de l'AI relative à la prise en considération de la surveillance a déjà pu être ainsi annulée.

Nous avons rencontré les offices AI de Fribourg et du Valais pour faire le point sur différents aspects de la prestation. Notre service collabore également avec les offices vaudois, genevois et neuchâtelois. Certains cantons exigent plus d'informations de l'assuré, l'octroi du montant pour le conseil varie également d'un office à l'autre et enfin la reconnaissance des besoins ne s'apprécie pas toujours de la même façon...

Contribution d'assistance : groupe national

Anne-Catherine Reymond

Un groupe de travail s'est constitué au niveau suisse rassemblant des représentants d'associations, dont Pro Infirmis, la Conférence des organisations faïtières de l'aide privée aux handicapés (DOK) et Cap-Contact. Ce groupe, qui s'est réuni à plusieurs reprises entre janvier et septembre, a analysé les différents aspects de la contribution d'assistance (CA) et a listé de **nombreux problèmes** :

- Les proches en ligne directe ne peuvent pas être rémunérés.
- Une allocation pour impotence de l'assurance accident ne permet pas d'obtenir la CA.
- L'Office fédéral des Assurances Sociales (OFAS) estime que les personnes habitant avec une personne handicapée doivent offrir bénévolement de nombreuses heures, réduisant d'autant les montants de la CA.
- Les montants de l'allocation pour impotence (API) sont intégralement pris en compte dans les calculs de la CA.
- Les besoins d'aide reconnus sont plafonnés de manière excessive.
- Le montant de la CA est exagérément diminué lors de séjour ou de prises de repas en institution et/ou de travail en atelier protégé.
- Les prestations de nuit sont insuffisamment rémunérées.
- Les besoins sont évalués en fonction de normes standardisées, correspondant mal aux réalités individuelles.
- Le financement d'heures de ménage est réduit en cas de cohabitation et pas pris en compte chez les jeunes avant 25 ans.
- Le besoin de présence pour surveillance n'est pas reconnu.
- Et encore : problèmes d'évaluation, retards dans les paiements, manque de transparence, problèmes de lisibilité des documents...

Sur tous ces points, le groupe national a émis des propositions à l'OFAS et a soutenu des initiatives parlementaires. Quelques légères améliorations ont été obtenues, mais trop peu !

En mai 2013, l'initiative de Christian Lohr - qui demande que le travail des proches soit indemnisé - a été soutenue par la commission du Conseil National, mais il manque encore l'aval de la commission du Conseil des Etats. L'OFAS et les membres du Parlement estiment qu'il faut attendre l'évaluation de la 6^e révision AI avant de rediscuter de la CA.

Soins à domicile / 6^e révision LAI

Anne-Catherine Reymond

Soins à domicile

Au mois de novembre, une délégation de Cap-Contact a rencontré trois membres de la direction de l'AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile). Cet entretien donnait suite à la remise d'une liste de difficultés et de doléances dans le but de faire valoir les besoins spécifiques des personnes en situation d'handicap vivant dans un domicile privé.

L'offre actuelle des Centres Médico-sociaux (CMS) est en effet mal adaptée aux personnes handicapées, qui à contrario de la majorité de leurs clients âgés travaillent, ou sont scolarisés, ont une vie sociale plus soutenue et dépendent de l'aide d'autrui sur une période qui peut dépasser les dizaines d'années. Cette séance a permis de définir d'où viennent les difficultés et de les faire reconnaître. Les thèmes du tournus du personnel et des horaires ont, entre autres, été soulevés.

L'AVASAD a clairement exprimé son souhait d'intégrer Cap-Contact dans les réflexions et réformes en cours. Il a été convenu au cours de la discussion d'intégrer Forum Handicap Vaud à cette démarche. D'autres séances de travail ont été prévues pour définir ensemble quelles seraient les projets ou travaux qui pourraient être conçus pour améliorer les réponses aux besoins d'aide et de soins à domicile.

A ce stade, notre association salue l'ouverture d'esprit et la volonté de l'AVASAD de prendre au sérieux nos différentes revendications. Et nous attendons bien-entendu sa traduction sur le terrain.

Centres Médico-Sociaux (CMS)

Amener dans les CMS la réalité des besoins spécifiques des personnes handicapées s'est concrétisé par la présentation de notre association et de la contribution d'assistance dans un CMS de Cully au mois d'octobre.

6^{ème} révision LAI

Cap-Contact salue le rejet de la révision 6b de l'AI. Ces réformes étaient dangereuses et inutiles. Notre association a lutté contre ce projet dans le cadre de l'association « non au démantèlement de l'AI ». Cet organe a été dissout, mais le groupe d'experts de la DOK poursuit son travail de surveillance sur l'évolution de l'AI... et Cap-Contact de son côté aussi.

Forum Handicap Vaud / Vie en institutions

Lise Curchod / Sébastien Kessler

Forum Handicap Vaud (FHVd)

Onze associations, dont Cap-Contact, participent à la Commission de politique sociale de FHVd. Cette collaboration permet d'améliorer la visibilité des diverses problématiques liées au handicap et de transmettre des propositions concrètes aux politiciens.

FHVd a notamment réussi à modifier quelques peu la révision de la LAIH (Loi sur les mesures d'Aide et d'Intégration pour personnes Handicapées), acceptée par le Parlement en 2013. Forum déplore toutefois que cette loi, malgré son titre, soit uniquement axée sur les institutions, sans tenir compte de l'intégration des personnes handicapées vivant à domicile. Il va poursuivre ses revendications pour la création de véritables alternatives à l'offre institutionnelle.

Commission « Infrastructures »

Réunissant des représentants du Service de la Prévoyance et des Affaires sociales (SPAS), des institutions et de FHVd (Sébastien Kessler), une commission s'est réunie à sept reprises pour poursuivre la rédaction des Directives sur les Infrastructures des Etablissements Socio-Educatifs (DIESE). De nombreuses révisions et propositions ont été apportées au document, en particulier par FHVd au chapitre « programme des locaux » détaillant les surfaces des espaces (chambre, salle d'eau, salles communes, etc.).

Pour mener à bien ces révisions, un sous-groupe incluant quatre délégués du Forum, dont Lise Curchod, s'est réuni cinq fois en bilatérales avec le SPAS. Pour les représentants de FHVd, ces réunions ont demandé un gros travail de préparation, mais ont indéniablement permis des échanges constructifs avec le Canton et une meilleure prise en compte des besoins des personnes handicapées vivant en institution.

Commission d'indication et de suivi (CIS)

La participation à la Commission d'indication et de suivi (CIS), en lien avec l'attribution des places en institutions, s'est révélée moins fructueuse. Les questions de fonds étant systématiquement écartées par le Canton, les discussions se sont limitées à des cas particuliers et après dix-huit mois d'existence, le rôle que cette commission pourrait jouer reste toujours aussi flou.

Animations

Anne-Catherine Reymond / Lise Curchod

Cinquante animations ont été réalisées cette année par quinze animateurs mandatés par Cap-Contact, le plus souvent sous la forme de partenariat entre personnes en situation de handicap et personnes valides. Les thèmes abordés varient, mais sont toujours envisagés sous l'angle de l'autodétermination. En 2013, nous nous sommes rendus :

- à l'**Aéroport de Genève (GVA)**, sur mandat de l'ARPIH (Association Romande pour le Perfectionnement du personnel d'Institutions pour Handicapés). De mars à novembre, Cap-Contact a donné huit journées de cours à l'intention du personnel d'assistance au sol (module de base et trois « Refreshers »). Le Refresher 3 a consisté en une immersion sur le lieu de vie des personnes handicapées en foyer. Les participants ont également travaillé sur le transfert, les postures et ont été sensibilisés à la prévention du dos. Au mois de décembre, Cap-Contact a fait son bilan annuel à l'ARPIH avec les représentants de GVAssistance. Chaque partenaire étant satisfait, la collaboration va se poursuivre et un nouveau cours va compléter la panoplie existante.

- dans les **Hautes écoles en travail social de Lausanne, Genève et Givisiez**, pour traiter de l'autodétermination, de l'inclusion-exclusion dans la Loi sur l'Assurance Invalidité, de la Loi sur l'égalité pour les handicapés, de la contribution d'assistance, de projets de vie autonome et de l'intégration professionnelle. Ces cinq interventions ont été l'occasion de familiariser les futures éducatrices, assistants sociaux, ergothérapeutes et cadres dans le domaine du social à la réalité de vie des personnes handicapées. Occasions d'échanger aussi avec des personnes directement concernées.

- au **Centre professionnel du Nord Vaudois** pour un cours aux apprentis socio-éducatifs sur le thème de la vie affective et de la sexualité.

- dans diverses associations : **ASRIM** (Association de la Suisse romande et italienne contre le myopathies), **groupe fribourgeois de la SEP** (Société suisse de sclérose en plaques), **UCBA** (Union centrale suisse pour le bien des aveugles), **Pro Infirmis Fribourg** pour présenter la contribution d'assistance et/ou parler d'autodétermination.

Animations – Forum EPFL

Lise Curchod

- sur le stand de l'association Cerebral Valais à la **Foire du Valais à Martigny**, où Sandrine Dammköhler a animé un espace de parole sur le thème de la sexualité/intimité.
- à l'**Ecole internationale de Tourisme de Lausanne**, en collaboration avec MIS (Mobility International Schweiz).
- **au Centre de formation de la Croix-Rouge vaudoise, à Lausanne et à Yverdon**, où les animateurs de Cap-Contact ont rencontré 323 étudiant(e)s auxiliaires de santé sur le thème « Communication et activités de vie quotidienne avec une personne en situation de handicap ».
- dans une **classe primaire de Coppet** qui accueille un enfant en situation de handicap, afin de permettre aux élèves d'appivoiser le handicap et ses diversités.
- dans les **Centres d'instruction de protection civile de Sugiez et de Gollion**.
- Béatrice Renz s'est encore rendue **au Symposium des délégués argoviens pour les questions liées à l'handicap**, à Bremgarten

Forum EPFL

Le Comité d'organisation du Forum EPFL (Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne) a proposé à Cap-Contact de participer à cette manifestation, accueillant plus de 150 entreprises à la recherche de jeunes diplômés. Considérant que cette invitation représentait une excellente occasion d'ouvrir le débat sur le monde du travail avec un public extérieur au monde du handicap, le Comité a accepté avec grand intérêt.

Dès les premières rencontres avec les jeunes du Comité de l'EPFL, le travail de préparation du stand Cap-Contact a été très enrichissant. Le groupe de travail mis sur pied à cette occasion, constitué de six personnes en situation de handicap et de trois personnes valides, a mené une importante réflexion sur l'intégration des personnes en situation de handicap dans le monde du travail ordinaire et sur les atouts qu'elles pouvaient mettre en avant face aux employeurs. Il a réalisé un power point qui a été présenté tout au long de la journée du 15 octobre. Ce jour-là, de nombreux contacts ont été établis entre les membres de Cap-Contact, les visiteurs et les autres participants au Forum.

Animation à la Bourdonnette

Stéphanie Mukoyi

Le 19 avril 2013, le Centre socioculturel de la Bourdonnette, quartier lausannois, et Cap-Contact ont organisé une journée de la différence intitulée LA DIFFERENCE NE NOUS HANDICAP PAS!.

Pour moi, habitante de la Bourdonnette depuis de nombreuses années, c'était important de faire quelque chose sur le handicap dans mon quartier. Quelque chose qui puisse faire évoluer un peu les regards des autres habitants car nous sommes plusieurs personnes en situation de handicap. J'ai donc profité de ma nomination récente au comité du Centre socioculturel pour proposer cette journée. Ils ont apprécié l'idée et vu que je fais aussi partie de Cap-Contact, c'est tout naturellement qu'on a pensé à cette association pour venir faire une animation ce jour-là.

Cap-contact a également été très emballée, alors nous avons commencé les préparatifs en collaboration. J'étais le lien entre les deux associations jusqu'au jour où nous avons tous pu nous rencontrer, faire connaissance et parler du projet de vive voix.

Cette journée fut intense. Pour moi, elle a débuté vers 10h00, réunion et préparation du repas avec les animateurs et les membres du comité du centre socioculturel. Cap-Contact est arrivée à 14h00 et a installé cinq postes d'animation : parcours en fauteuils roulants, démonstration de l'emploi d'un ordinateur avec une head mouse (système infra rouge qui permet d'utiliser une pastille réfléchissante fixée entre les sourcils), jeux de langage et parcours avec canne blanche et chien guide.

Après les animations, Cap-Contact, les membres du comité et les animateurs ont partagé un repas avant la projection du film « Intouchable ».

La journée de la différence a eu pas mal de succès : une trentaine d'enfants et ados, ainsi qu'une douzaine d'adultes ont participé aux animations. J'ai regretté qu'il n'y ait pas eu plus d'adultes et qu'une seule des autres personnes à mobilité réduite du quartier soit venue (peut-être à cause du mauvais temps). Suite à cette journée, les ados me disent plus facilement bonjour et les enfants me demandent si nous allons refaire des animations. J'ai beaucoup apprécié organiser cette journée et trouve que l'on devrait faire plus d'animations car cela a de l'impact mine de rien.

Groupe journal

Lise Curchod / Stéphanie Mukoyi

D'avril à novembre, six personnes se sont retrouvées à six reprises pour concevoir et rédiger le journal *Cap-Contact 2013*. Cette année, c'est le thème de la vie en institution qui a été retenu. Après avoir élaboré un questionnaire, les membres du groupe ont interviewé treize personnes en situation de handicap physique qui vivent, ou qui ont vécu, dans une institution romande. Leurs témoignages sont d'une grande richesse.

Stéphanie Mukoyi, qui participait à ce groupe pour la première fois, nous raconte son expérience :

J'ai rejoint le groupe journal en cours de route mais cela m'a beaucoup plu car le thème de la vie en institution m'interpelait. Pour commencer, nous devons faire des interviews. Cela n'a pas été si simple pour moi, non pas à cause du questionnaire, mais j'ai eu quelques difficultés avec les transports publics ! Une fois que ce problème fut à moitié résolu, et que j'ai pu me rendre à destination avec l'une des coordinatrices, j'ai effectué mon interview. Après que chaque personne eut récolté des interviews, fut venu le temps du tri et de la mise en page. Puis nous avons choisi le 3 décembre (journée internationale du handicap) pour aller le distribuer au marché de Vevey.

Le jour j, nous n'étions pas beaucoup au rendez-vous. Hé oui, rhume et coup de froid étaient passé par là ! Nous étions tout de même quatre ! Il faisait un froid de canard, mon assistante et moi, nous nous sommes jetées à l'eau et avons tenté de distribuer ces journaux. Ce n'était vraiment pas une mince affaire. Les passants étaient très réticents à en prendre un et lorsque nous parvenions à leur en donner, ils voulaient absolument nous donner de l'argent en retour. Quand nous leurs expliquions que ce n'était pas pour de l'argent que nous faisons cela, mais plutôt pour faire découvrir une partie infime du monde du handicap. Certains comprenaient et d'autres insistaient sans comprendre. Ce fut un moment très riche pour moi malgré le froid !

Vous pouvez obtenir un exemplaire du journal « *Comment se sentir chez soi dans une institution ?* » en contactant le bureau ou en consultant le site www.cap-contact.ch. Sur ce site, vous retrouverez aussi l'intégralité des interviews, dont le journal ne cite que de courts fragments, par manque de place.

Cap-Contact a 25 ans

Lise Curchod

Une belle histoire

En 1988, un petit groupe de personnes en situation de handicap, animé par Huguette Gros, se retrouvait à Plein Soleil pour faire de la poterie. Mais elles n'ont pas fait que ça ! Au cours de leurs discussions, elles ont réalisé qu'elles rencontraient des difficultés identiques dans la vie quotidienne et qu'elles désiraient choisir leur lieu de vie. Sans être contraintes, du fait du handicap, de vivre en institution. En tant que personnes directement concernées, elles ont considéré qu'elles étaient les mieux placées pour défendre ces revendications. Le groupe a donc décidé de réaliser un film et d'aller le présenter le plus largement possible.

Vingt-cinq ans plus tard : une douzaine d'animateurs en situation de handicap participent aux nombreuses animations de Cap-Contact ; trois coordinatrices à temps partiel sont employées par l'association ; Cap-Contact est reconnue par l'Office fédéral des Assurances sociales qui lui verse des subventions ; l'association a reçu le prix de la Fondation Paradies pour l'innovation sociale... Quelle évolution !

Pour marquer cette étape, Cap-Contact va donner une nouvelle fois la parole à des personnes en situation de handicap, dans le cadre d'une journée de réflexion sur le thème de l' « **autodétermination** ». Deux raisons principales justifient le choix de ce thème :

- Même si en 1988 on ne parlait pas encore d'autodétermination, la création de Cap-Contact a été motivée principalement par une revendication identique : faire en sorte que les personnes en situation de handicap puissent prendre elles-mêmes les décisions influençant leur vie quotidienne.
- Le terme d'autodétermination est aujourd'hui utilisé à toutes les sauces. Les institutions, les associations, les professionnels prétendent tous défendre cette valeur, mais finalement les personnes concernées ne savent plus ce que cela signifie et se sentent dépossédées.

Le Comité a consacré sa dernière séance annuelle à ce thème et a développé une importante réflexion qui sera étoffée par les conférenciers en situation de divers handicaps qui participeront à la journée du 21 mars prochain.

Rendez-vous donc ce jour-là ou dans notre prochain rapport d'activité !

Théâtre / Transports / Pique-nique

Lise Curchod

Troupe de théâtre

Dans le cadre de la préparation de la journée de réflexion du 21 mars 2014 et vu l'enthousiasme de plusieurs membres de l'association, le comité a pris la décision de monter une troupe de théâtre, qui, en plus des conférences, présentera ce jour-là une création sur le thème de l'autodétermination.

Constituée de huit personnes, dont quatre en situation de handicap, cette troupe a débuté les répétitions en novembre 2013 avec beaucoup d'énergie et plein d'idées. On se réjouit de les voir sur scène en 2014 !

Transports de la région Morges

Alors que deux membres de Cap-Contact voulaient se rendre de Lausanne à Echichens, l'une d'elle, se déplaçant en fauteuil roulant électrique, s'est vue interdite d'accès dans le bus. Pourtant ce véhicule, équipé d'une rampe, était parfaitement accessible. Mais le chauffeur a été intraitable, assurant que le règlement ne lui permettait de prendre que les fauteuils manuels.

Une lettre du Comité, envoyée en septembre pour demander que cette discrimination soit supprimée rapidement, est restée sans réponse. Un deuxième envoi au mois de décembre a enfin reçu une réponse par mail, nous assurant que ces restrictions discriminatoires avaient été levées depuis le 15 décembre 2013.

Nous espérons donc que personne ne se verra plus interdire d'accès dans les transports de la région Morges.

Pique-nique à Vevey

Début septembre, pour que nos réunions ne soient pas toujours synonymes de prises de têtes et pour faire la connaissance de personnes fraîchement arrivées dans l'association, nous avons proposé à tous les membres de participer à un pique-nique au bord du lac à Vevey.

La météo n'était pas vraiment de notre côté, mais les seize personnes qui ne s'étaient pas laissées découragées par les nuages ont tout de même réussi à faire griller leurs saucisses avant l'orage. Une expérience sympathique à renouveler et si possible avec un peu plus de soleil !

Bilan au 31.12.2013

| | | |
|---|-------------------|-------------------|
| <i>Actifs</i> | | |
| Caisse | 695.60 | |
| CCP 10-11249-5 | 157'278.69 | |
| CCP Deposito | 62'520.25 | |
| BCV – garantie loyer | 2'617.40 | |
| Marchandises - stock | 206.40 | |
| Mobilier | 1'395.30 | |
| Matériel | 7'513.68 | |
| Actifs transitoires | 14'842.53 | |
| <i>Passifs</i> | | |
| Capital | | 88'340.16 |
| Passifs transitoires | | 43'574.65 |
| Fonds perte de gain maladie | | 22'059.79 |
| Fonds J. et F. Landgraf | | 10'900.00 |
| Fonds animation | | 3'255.35 |
| Fonds politique sociale / conseil | | 63'939.90 |
| Fonds audiovisuel | | 15'000.00 |
| | <u>247'069.85</u> | <u>247'069.85</u> |
| <i>Actifs transitoires</i> | | |
| AVS/AI/charges sociales 2013 en retour | 1'256.85 | |
| AVS/AI/charges sociales heures sup 2013 | 1'206.48 | |
| Animations 2013 | 6'469.20 | |
| Versement CA OAI | 5'010.00 | |
| Remboursement jetons prés. SK 2012 | 900.00 | |
| | <u>14'842.53</u> | |
| <i>Passifs transitoires</i> | | |
| AVS /AI/charges sociales 2013 dues | | 3'681.55 |
| Salaires heures sup 2013 | | 5'823.70 |
| Frais de déplacement 2013 | | 240.00 |
| Impression journal et photocopies 2013 | | 741.05 |
| Entretien mat. informatique 10-12 2013 | | 756.00 |
| Electricité et téléphone 2013 | | 232.35 |
| Don Loterie romande pour 2014 | | 27'000.00 |
| Don Fondation Fischer pour 2014 | | 5'000.00 |
| Don Coop jour. réflexion 2014 | | 100.00 |
| | | <u>43'574.65</u> |

Pertes et Profits au 31.12.2013

| | | |
|---------------------------------------|------------|------------|
| Charges | | |
| Salaires | 166'233.61 | |
| AVS/AI/AC/APG | 14'926.01 | |
| Charges sociales | 4'222.65 | |
| LPP | 16'382.27 | |
| Perfectionnement | 400.00 | |
| Honoraires | 800.00 | |
| Frais de déplacement | 5'918.00 | |
| Loyers | 11'042.00 | |
| Frais de CCP | 33.85 | |
| Amortissements | 2'278.80 | |
| Primes d'assurances | 264.05 | |
| Électricité | 427.90 | |
| Matériel de bureau | 505.50 | |
| Matériel d'animation | 974.80 | |
| Frais entretien matériel informatique | 4'008.60 | |
| Imprimés, photocopies | 2'090.30 | |
| Frais de port | 809.25 | |
| Téléphones, fax, internet | 1'549.00 | |
| Frais divers | 451.00 | |
| Frais de réception | 1'173.35 | |
| Cotisations Associations | 650.00 | |
| Imprimés – livres- DVD - CD | 423.70 | |
| Produits | | |
| Animations | | 27'522.00 |
| Cotisations | | 5'390.00 |
| Dons | | 6'890.00 |
| Subventions OFAS 2012 | | 134'667.00 |
| Bonus OFAS 2012 | | 6'998.00 |
| Versement BABe | | 1'645.00 |
| Versement CA OAI | | 10'457.25 |
| Part. Fonds Politique soc / conseil | | 37'950.50 |
| Intérêts produits | | 271.75 |
| Produits divers | | 900.00 |
| Perte | | 2'873.14 |
| | 235'564.64 | 235'564.64 |

Cap-Contact à fin décembre 2013

| | | |
|---------------------------------|----------------|--|
| Comité | Présidente | Catherine Reverdin |
| | Vice-Président | Julien Clément Waeber |
| | Caissière | Arlette Teufel |
| | Secrétaire | Stéphanie Mukoyi |
| | Membres | Francisco Lopez Dominique Santschi Natacha Wust |
| Vérificateurs de comptes | | Nadine Bryois Solange Guélat |
| Coordinatrices | | Lise Curchod Stéphanie Fuhrer Anne-Catherine Reymond |
| Employée de bureau | | Cornélia Maurer |
| Sur mandat | | Sandrine Dammköhler Sébastien Kessler Philippe Laurent Mawoussi Mauron Victoria Moncada Stéphanie Mukoyi Béatrice Renz Catherine Reverdin Natacha Wust |

Le Comité remercie chaleureusement

- ◆ SAssiS, organe officiel de FAssis (Centre Assistance Suisse) qui, à sa dissolution, a versé une part restante de frs 60'000.- à Cap-Contact, nos deux associations poursuivant des buts similaires.
- ◆ La Fondation Fischer qui soutient depuis de nombreuses années les différentes actions de l'association par un don annuel de Fr 5'000.-
- ◆ La Loterie Romande pour son don de frs 27'000.-. Versé en 2013, ce montant sera comptabilisé en 2014, puisqu'il est destiné à des projets (organisation d'un colloque sur l'autodétermination et renouvellement du matériel informatique) qui seront réalisés dans le courant de cette année-là.
- ◆ Les familles Landgraf et Rey pour leurs généreux dons.
- ◆ Tous les membres qui soutiennent l'association financièrement et/ou par leurs différentes activités au sein de l'association.
- ◆ Antenne Handicap Mental et Solidarité-handicap mental pour leur collaboration au sein de la F.R.P.A.



Centre de documentation

Notre centre de documentation contient plus de 400 documents sur le thème du handicap et de l'autodétermination. Sur simple demande, vous pouvez les emprunter gratuitement pour une période d'un mois. Consultez la liste de ces ouvrages sur notre site :

www.cap-contact.ch ou contactez-nous au 021 653 08 18

Quelques titres acquis en 2013 :

- « *Voies et voix du handicap* », sous la direction de Marlène Jouan, Presses universitaires de Grenoble, octobre 2013
- « *Vivre une vie de jeune fille handicapée* » de Stéphanie Mukoyi, édition Scripsi, Romanel-sur-Lausanne, 2013
- « *Je veux faire l'amour – Handicap, sexualité, liberté* » de Marcel Nuss, Editions Autrement, Paris 2012